

BUDGET 2021

Le budget proposé est marqué par la prudence en matière de fonctionnement. Le résultat des différentes commissions et le Plan prévisionnel d'Investissement nous amènent à élaborer un budget 2021 permettant d'engager des projets structurants.

Au 31 décembre 2020, la commune a pu dégager un excédent global de 391 867.83 €, après affectation des résultats.

Cet excédent global est tout à fait satisfaisant.

Le budget de fonctionnement proposé intègre la mise en place de 200 000 € de «réserves», en vue notamment du rachat de la Boulangerie de la Chapelle Enjuger. Le budget principal a été voté à l'unanimité. Concernant la fiscalité, le budget est réalisé sans augmentation des impôts.

Taux d'imposition 2021 :

- Foncier bâti : 12.27% - maintien du taux de l'année 2020, mais sera additionné à la taxe départementale. Soit un taux après réforme de 33.69%.
- Foncier non bâti : 33.45% - maintien du taux de l'année 2020.

Projets :

- Espaces jeux pour enfants (60 000 €)
- Sécurisation des abords des écoles – Etudes (10 000 €)
- Rénovation thermique de l'école d'Hébécrevon (100 000 €) – 1ère tranche
- Préau de l'école La Chapelle Enjuger (25 000 €)
- Programme de voiries (87 467 €) :

La Beaumerie	32 864 €
La Croix de Pirou	4 107 €
La Bucaille	18 155 €
La Besnardière	17 000 €
L'Oliverie	5 341 €
Parking liaison maison de santé	10 000 €

- Travaux local associatif La Chapelle Enjuger (50 000 €)
- Effacement de réseaux électriques (48 480 €) – avec le SDEM50 :

Rue des Magnolias	21 000 €
Cité Laurence	26 100 €
Luminares Cité du printemps	1 380 €

- Achat de matériels (53 000 €) dont un tracteur.
- Restructuration de l'ex-pharmacie en Maison tertiaire : projet auto-financé par subventions et loyers.
- Vente de lots dans le lotissement « Les Ombelles » : 24 parcelles réservées – décision prise de modifier le règlement afin de ne pas planter sur domaine privé.
- Poursuite des études relatives à la réalisation d'un nouveau lotissement à La Chapelle Enjuger.

Divers emprunts arriveront à échéance (68 875 €/an) au cours des 5 années à venir, ce qui permettra de dégager des marges convenables d'autofinancement. Un emprunt de 250 000 euros sera sollicité en 2021.

Suite à une analyse prospective 2021/2025, les divers investissements envisagés dans le futur seront réalisés sans augmenter l'endettement de la commune.

Le maire,
Gilles QUINQUENEL